

PROCES VERBAL DE CONSTAT



Maître Frédéric BRINGUIER

Associé de la Société en participation d'Huissier de Justice BRINGUIER – CAUSSIL

55 Quai de Bosc « Le Majestic I »
34200 SETE

DEMANDEUR :

SECOND ORIGINAL

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION | 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et LE VINGT HUIT MARS

A la requête de :

Lequel faisant élection de domicile en mon étude me requiert afin de dresser l'état descriptif d'un bien appartenant à

Bien situé sur le territoire de la commune de 34200 SETE bien cadastré section BT numéro 219 pour une contenance de 39 ares et 36 centiares et notamment le lot 143 et le lot 21.

SUR QUOI :

JE, Frédéric BRINGUIER, Huissier de Justice à la Résidence de Sète, y demeurant 55, quai de Bosc "Le Majestic 1" BP 63 34201 Sète.

DEFERANT A LA PRESENTE REQUISITION

Certifie m'être rendu ce jour sur le territoire de la commune de 34200 SETE Boulevard Jean Monnet Résidence « les plages dorées » où étant j'ai procédé au procès-verbal descriptif suivant :

Lot 143 :

Il s'agit d'un appartement T2 cabine portant le numéro 17 situé au deuxième étage.

Cet immeuble est actuellement en très bon état.

On accède directement dans cet appartement par une porte donnant dans une petite cabine :

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

*Une porte à main gauche permet d'accéder dans une pièce à usage de **salle d'eau – WC** :*

Sol : carrelage.

1
SEP BRINGUIER CAUSSIL
Huissier de justice associés
BP 63, 55 quai de Bosc
34200 Sète

*Murs et plafond : projections gouttelettes.
Equipement sanitaire :*

Une cuvette WC.

Un bac à douche.

Un lavabo sur colonne.

Les murs sont faïencés autour du bac à douche.

*Au fond de ce couloir – cabine : une porte permet d'accéder dans une **pièce à usage de chambre** :*

Sol : carrelage.

Murs : plâtre peint et projections gouttelettes.

Jour : une fenêtre menuiserie aluminium.

Présence d'un petit placard.

Un interrupteur permet le fonctionnement de lampe en plafond.

Une prise de téléphone.

Une prise de courant.

Un petit radiateur électrique.

*Une porte permet d'accéder dans une pièce à usage de **séjour - salon** :*

Sol : carrelage.

Murs et plafond : projections gouttelettes.

Un interrupteur permet le fonctionnement de lampes en plafond.

Des prises électriques.

Une prise téléphone.

Une prise d'antenne.

Un radiateur électrique.

Coin cuisine :

Un petit meuble cuisine composé de placards en partie basse.

Un frigo top.

Deux plaques de cuisson.

Un évier.

Les murs sont faïencés autour de l'évier.

En partie haute : des étagères sont présentes.

*Jour : un châssis vitré coulissant, menuiserie aluminium équipé de volet roulant manuel donne dans une pièce à usage de **loggia** :*

Sol : carrelage.

Murs : crépi.

Présence de châssis vitrés simple vitrage, menuiserie aluminium donnant côté parking.

Cet appartement est entièrement meublé mais vide de tout occupant.

Le syndic de cette résidence est la société CITYA Rue Honoré Euzet à SETE.

Lot 21

Au rez-de-chaussée du bâtiment A se trouve un garage portant le numéro 21.

L'accès au garage se fait par une grille coulissante donnant dans une allée qui dessert plusieurs garages.

Le garage est équipé d'une porte métallique.







PROCES VERBAL DE DESCRIPTION | 2019



DONT ACTE.

COUT :	420.09	EUROS,
dont : TVA :	67.53	€
SCT :	7.67	€
Enregistrement:	14.89	€



7
SEP BRINGUIER CAUSSIL
Huissier de justice associés
BP 63, 55 quai de Bosc
34200 Sète

